



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.5 Subventions

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 15 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

Date de convocation : 09/01/2024

Date d'affichage : 09/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze janvier, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Christian JULIAN, Magali COULET.

Étaient Représentés : Lionel CAYRON représenté Jean-Pierre CHARALAMBOS, Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER, Claude AROCAS représentée par Magali COULET.

Étaient Absents : Jean-François GALLIARD, Vanessa AUBELEAU.

Délibération n° 2024-13

Objet : ancienne école des liquisses – demande complémentaire de subventions auprès du département de l'AVEYRON

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

Le département de l'Aveyron intervient dans le cadre d'un dispositif d'aide aux logements communaux pour le financement de leur rénovation et d'amélioration (T2 minimum).

Le département de l'Aveyron finance au maximum 30% du projet.

Les travaux à l'ancienne école des Liquisses consiste en la réhabilitation d'un logement locatif (2chambres) existant dans un bâti existant.

Il demande au Conseil Municipal l'autorisation de monter le dossier de demande de subvention selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles complémentaires		Recettes prévisionnelles complémentaires		
Nature	Montant € HT		Montant complémentaire € HT	Taux
				Aides publiques
Dépenses de travaux	99 511.20€ HT	DISL – subvention obtenue	45 040 €	28.75 %
Dépenses d'isolation	57 135.70 € HT	Région - travaux	20 000 €	12.77 %
		Région - isolation	10 000 €	6.38 %
		Fonds vert - subvention obtenue	16 000 €	10.21 %
		Département 12	33 000 €	21.07 %
		Total des aides publiques complémentaires demandées	124 040 €	79.18 %
		Autofinancement		
		Fonds propres	32 606.90 €	20.82 %
TOTAL	156 646.90 €	TOTAL		156 646.90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet selon le plan de financement fourni par le maître d'œuvre à la suite des négociations avec les entreprises ;
- De charger Monsieur le Maire de déposer une demande complémentaire de subvention auprès du Département de l'Aveyron.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 15 janvier 2024

Le Maire,
Richard FIOL



Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS